



Ville de
MANIWAKI

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Propriété sise au 129, rue Notre-Dame (lot 2 984 425 du cadastre du Québec)

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 3 avril 2023 à 19h00, le conseil municipal statuera sur la demande suivante :

- Permettre un agrandissement avec un empiètement dans la marge latérale côté nord de 0,45 mètre.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre lors de cette séance.

Donné à Maniwaki, le 16 mars 2023.

Louise Pelletier, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, greffière de la Ville de Maniwaki certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'hôtel de ville, à la bibliothèque, au Centre Sportif Gino-Odjick, sur le site internet et sur la page Facebook de la Ville de Maniwaki.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16^e jour du mois de mars 2023.

Louise Pelletier, greffière